



La majorité départementale des Deux-Sèvres à l'heure du bilan de mi-mandat

lundi 30 avril 2018, par [lpe](#)

Le président Gilbert Favreau avait convié 9 vice-présidents à présenter, chacun dans leur domaine, le bilan d'une des actions conduites au cours de ces trois premières années de mandat. Au préalable, il a rappelé le contexte de 2015 ainsi que la stratégie de son équipe, appuyée sur quatre domaines prioritaires.

"Nous avons été élus en 2015 alors que la situation financière du Département n'était pas très favorable : une masse salariale en constante augmentation (+3,4% par an en moyenne), un endettement proche de la ligne rouge des 10 ans, des dotations de l'Etat en baisse (moins 42 millions d'euros en 4 ans) et un reste à charge important pour le Département sur un certain nombre d'actions. Notre stratégie a alors été de réduire les dépenses de fonctionnement, de ne pas baisser les dépenses d'investissement et de construire un budget légèrement en baisse.

Nous avons également défini 4 grands domaines prioritaires pour notre mandature : les collèges, les routes, le dialogue social notamment dans les établissements de santé et la réorganisation des services de la collectivité.

Ces grands domaines d'intervention ont été déclinés en 79 actions."

Si le Président Favreau se félicite d'un retour à une capacité d'endettement plus favorable à 8,1 années, il souligne une baisse des dépenses de fonctionnement de la collectivité de -4% entre 2016 et 2017, résultant principalement de non remplacements de départs en retraite. Sujet sensible, ayant provoqué en son temps la colère des syndicats, cette stratégie a été résumée par cette phrase : *"Notre rôle d'élus n'est pas de faire plaisir à tout le monde, mais de faire en sorte que les générations qui viennent trouvent qualité de vie et dynamisme en Deux-Sèvres."*

Sylvain Sintive, vice-président en charge des ressources humaines a mis l'accent sur une nécessaire adaptabilité du Département *"Nous avons dû nous adapter aux nouvelles législations, mettre en place des solutions respectueuses des intérêts des agents. Dans notre volonté de diminuer le budget de fonctionnement, nous avons privilégié le dialogue social comme il se doit et avons même créé trois postes en mission agriculture. Il est par ailleurs à noter qu'une majorité des postes supprimés étaient non pourvus, il y a eu seulement 67 postes actifs supprimés depuis 2015."*

Estelle Gerbaud, vice-président en charge de l'aménagement du territoire a rappelé qu'avec CAP79, Contrat d'Accompagnement de Proximité, *"29 millions d'euros sont alloués sur 6 ans à des projets menés par des communes et intercommunalités. De plus, le Contrat Départemental d'Attractivité Territoriale, créé en 2017, a déjà mobilisé 6 millions d'euros pour 8 territoires menant des projets de revitalisation de centre-bourg ou centre-ville ou de tourisme."*

Olivier Fouillet, vice-président en charge du développement économique avait choisi d'évoquer ID79, une agence départementale créée en 2018, chargée d'apporter des conseils aux communes et intercommunalités dans les domaines technique, juridique ou financier. *"Nous avons déjà plus de 110*

communes adhérentes et 73 projets accompagnés depuis février, ce qui est un bon démarrage. 3 chargés de mission ont été affectés à cette structure dont la cotisation est minime pour les collectivités : de l'ordre de 100€."

Marie-Pierre Missioux, vice-présidente en charge des systèmes de développement informatique a souligné "l'effort du Département dans la montée en débit sur le territoire et la fibre (FTTH) sur 200 sites prioritaires. 850 tablettes ont par ailleurs été distribuées dans les collèges des Deux-Sèvres dans le cadre d'un appel à projets de l'Académie, faisant suite à une restructuration des réseaux informatiques dans tous les établissements. Au total, 3,9 millions d'euros ont été investis."

Rose-Marie Nieto, vice-présidente en charge de l'éducation et des collèges a rappelé "le maintien des enveloppes de fonctionnement des collèges et les 16 millions d'euros investis dans le nouveau collège de Bressuire. Au total ce sont 58 millions d'euros qui seront investis pendant ce mandat dans les collèges."

Philippe Brémond, vice-président en charge des routes a évoqué "l'accès des PME à la commande publique grâce à l'allotissement, la simplification des procédures grâce à la dématérialisation, un règlement record des factures en 20 jours en moyenne et 86,5% des travaux engagés par le Département en 2017 couverts par des entreprises des Deux-Sèvres."

Béatrice Largeau, vice-présidente en charge de l'enfance et de la famille a mis l'accent sur "le [CDIE \(Contrat départemental d'insertion en entreprise\)](#), destiné à favoriser l'emploi durable et à prendre le relais des contrats aidés supprimés par l'Etat. 30 contrats ont été signés depuis février, l'objectif étant de 150 en 1 an."

Hervé de Talhouet-Roy vice président en charge de l'agriculture a évoqué les circuits courts et plus particulièrement l'approvisionnement des cantines des collèges. Un système remis à plat par la nouvelle majorité, l'ancienne ayant mis en place une structure dédiée : Resalis, désormais indépendante. "Aujourd'hui, les collèges peuvent compter sur plus de 300 fournisseurs locaux, une offre adaptée qui permet d'éviter le gaspillage au maximum et qui de par son succès nous situe en avance sur les objectifs fixés par le Gouvernement. "

Séverine Vachon, vice-présidente en charge de l'environnement avait choisi de mettre en lumière Zoodyssée "Nous avons pour objectif de passer à 80000 visiteurs en investissant 2 millions d'euros au cours des deux prochaines années avec une rénovation d'équipements vieillissants, l'introduction de nouvelles espèces comme l'élan, l'ours brun en 2019, une organisation du parc par univers, le tout en collaboration avec un chantier d'insertion."

Le président Favreau a conclu en répondant à quelques questions, notamment autour de la fiscalité "Comme au niveau national lorsqu'on évoque une éventuelle cagnotte, au niveau départemental, la réorganisation qui a conduit à baisser le budget de fonctionnement a sans doute atteint ses limites, nous avons donc décidé d'augmenter la fiscalité pour anticiper sur l'avenir. Rappelons par exemple que les dépenses concernant l'accueil de mineurs non accompagnés ont explosé."

CR

